



Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 14 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Bernard dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Loïc CHUSSEAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/11/2023

PRESENTS - Loïc CHUSSEAU, Jean-Claude BULOT, Frédéric PAPIN, Antoine COUTANSAIS, Bertrand DOUIN, Magali GODET, Marion USUREAU, Johnny CHABOT, Nadège THUBIN, Audrey CHABOT.

EXCUSES - Agnès LANSMANT-LOUSSERT (pouvoir donné à Jean-Claude BULOT), Maxime BARBARIT (pouvoir donné à Bertrand DOUIN), Corinne CHARTIER, Brice PIVETEAU, Priscillia MARTINEAU.

Mme Audrey CHABOT est nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES :

23-11-057- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
Approuvée à l'unanimité

23-11-058- Dissolution du SIVU Trésorerie suite à la fermeture du centre des finances publiques de Moutiers-les-Mauxfaits
Approuvée à l'unanimité

23-11-059- Rapport annuel 2022 des représentants des collectivités territoriales aux conseils d'administration, de l'agence de services aux collectivités locales de Vendée
Approuvée à l'unanimité

COMMANDE PUBLIQUE :

23-11-060- Réhabilitation du bar-restaurant LE DOLMEN et d'un studio : Attribution des lots 3 et 5
Approuvée à l'unanimité

BATIMENTS :

23-11-061- Demande de subvention auprès du département pour l'entretien de la chaire et des bancs de l'église suite à l'infection de xylophages
Approuvée à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE :

23-11-062- Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement
Approuvée à l'unanimité

Le Maire,
Loïc CHUSSEAU



La secrétaire,
Audrey CHABOT